

Opérateur - Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Opérateur

- ◆ Durée de la formation : 1 jour (7 h)
- ◆ Durée du test : 1h
- ◆ Evaluations collectives au cours de la formation
- ◆ Examen QCM AIPR en fin de session

en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des
compétences des personnes intervenant dans les travaux à
proximité des réseaux
Validité : 60 mois

PROGRAMME

Public concerné :

Concepteur :

Personne assurant
l'encadrement sous la
direction du responsable
de projet
(conducteur de travaux,
chargé d'études,
personnel de bureaux de
maîtrise d'œuvre et
d'assistance à maître
d'ouvrages, personnel de
maîtrise d'ouvrage,
personnel réalisant la
détection et le
géoréférencement de
réseaux)

Encadrant :

Personne assurant
l'encadrement des
travaux à proximité de
réseaux enterrés ou
aériens : chef d'équipe,
chef de chantier,
conducteur de travaux

1- Partie théorique (6 heures)

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :
- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Evaluation
- Définitions et glossaire
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT- DICT conjointes) – Evaluation
- DT suivie d'une DICT
- La préparation du projet – Evaluation - La préparation des travaux
- DT-DICT conjointes – « Régime simultané » – Evaluation
- L'exécution des travaux
- Le marquage-piquetage – Evaluation
- Cas particulier des travaux urgents - « ATU » – Evaluation - Application du « guide technique » – Evaluation
- La reconnaissance sur le terrain – Evaluation
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier... Evaluation

2- Examen QCM (1 heure)

- Examen de compétences par QCM AIPR sur tablettes numériques fournies par CEPIM ou postes informatiques du client

Objectifs

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

Pédagogie et moyens :

Vidéoprojection
Manuel de formation
Vidéos et supports divers
Evaluation formative

Documents fournis :

Manuel de formation AIPR
Fichiers numériques :
Réglementation, guide

En cas d'échec au test nous vous offrons un nouveau passage à l'examen

